

Le Réseau des Electroniciens du CNRS



Le Réseau des Électroniciens du CNRS

Charte 2019

Le Comité de Pilotage Régional DR15/DR08



Ce document est disponible sur le site Web du Réseau des Électroniciens du CNRS
<http://www.electroniciens.aquitaine-limousin.cnrs.fr>

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	4
Objectifs et missions du réseau	4
Structure du réseau	5
Prérogatives, missions des Comités de Pilotage	6
Le CPN	6
Rôle	6
Constitution et structure	6
Les Comités de Pilotage Régionaux - CPR	7
Rôle	7
Constitution	8
Le Groupe inter régions	8
Actions du CPN	8
Les actions de formation	8
Les Ecoles Technologiques – (rencontres ELECTRONIQUE)	8
Les formations	9
Les journées thématiques	9
Tutorat	10
Mutualisation	10
Projets	10
La Mission ressources et compétences technologiques - MRCT (jusqu'en 2012)	11
La Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires – MITI	11
Remerciements	12
Annexes	13
Membres du Comité de Pilotage Régional DR08/DR15 en 2019-2020	13
ÉLECTRONICIENS	13
MITI	13
Contacts et comités de Pilotage Régionaux en 2019-2020	14
Listes de diffusion	14
Serveurs Web en 2011	14
Membres du groupe de travail de cette charte 2012	15
Membres du groupe de travail POUR LA DR15/DR08 de LA MISE A JOUR 2019	15

PRESENTATION

Le "Réseau des Électroniciens du CNRS" (RdE) est un réseau professionnel ouvert à tous les électroniciens du CNRS et des autres établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

L'électronique, dans un environnement de plus en plus associée sur projets à d'autres disciplines, est une discipline support clef de la recherche. Dans ce monde scientifique compétitif, le potentiel technologique collaboratif doit être du meilleur niveau possible. Les professionnels de l'électronique en milieu recherche ont ainsi ressenti le besoin de se fédérer au sein d'un réseau de compétences et de ressources technologiques au bénéfice des unités de recherche.

La participation des membres est basée sur le volontariat, depuis l'adhésion au réseau jusqu'à la prise en charge d'actions ainsi que par le partage de connaissances à travers une liste de diffusion.

Il n'y a pas de prérequis de niveau ou de formation pour adhérer au réseau.

En 2019, le réseau RdE compte environ 900 personnes réparties au sein de 12 réseaux régionaux (liste en annexe) et 260 laboratoires tout organisme confondu. C'est un moyen d'entraide et de développement professionnel qui fonctionne grâce aux acteurs du réseau.

OBJECTIFS ET MISSIONS DU RESEAU

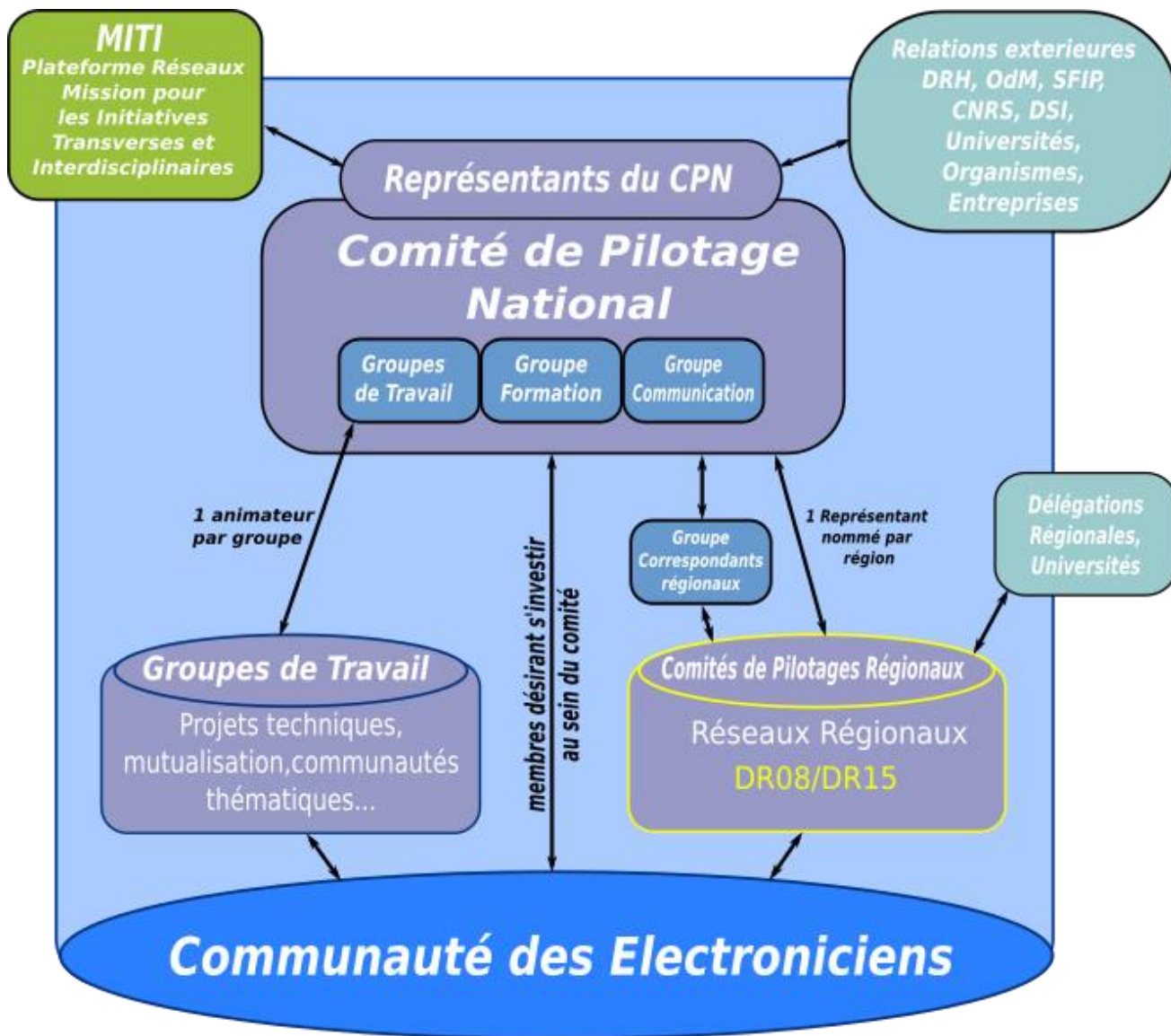
Les grandes missions du réseau en 2019 sont les suivantes :

- Fédérer les électroniciens au sein d'un réseau technologique en offrant aux membres, isolés ou non, des solutions d'entraide.
- Représenter les électroniciens, dans leur domaine de compétences professionnelles, auprès du CNRS et des autres établissements de la recherche et de l'enseignement supérieur.
- Partager les compétences, l'expérience et les savoir-faire.
- Développer et déployer des compétences communes vers de nouvelles technologies
- Initier des projets et mutualiser des moyens.
- Mettre au service des unités de recherche les compétences, l'expérience et les savoir-faire des membres du réseau.
- Identifier des besoins en formation et y répondre.

STRUCTURE DU RESEAU

Le réseau des électroniciens s'articule principalement autour d'un réseau national et de réseaux régionaux.

Ces réseaux sont animés par un Comité de Pilotage National (CPN) et des Comités de Pilotage Régionaux (CPR).



PREROGATIVES, MISSIONS DES COMITES DE PILOTAGE

LE CPN

ROLE

Sa mission est d'organiser la vie du réseau à l'échelon national.

- Il favorise les échanges avec les régions et assure la pérennisation du réseau de métier.
- Il définit et valide les actions à entreprendre au niveau national et assure le suivi de ces actions.
- Il établit le plan de formation du réseau sur le plan national
- Il veille à promouvoir le réseau auprès des instances de tutelles
- Il tient des réunions périodiques et il communique le compte rendu sur le site WEB, via la liste de diffusion.
- Il cherche à renforcer la visibilité de ses réseaux (national et régionaux)
- Il initie et veille à la bonne organisation des rencontres nationales qui sont un des moments « phare » de la vie et de la dynamique du réseau à l'échelle nationale.

CONSTITUTION ET STRUCTURE

Le CPN repose sur une quinzaine de membres coordinateurs d'actions à l'échelle nationale, il est composé :

- De membres volontaires et cooptés par le CPN existant
- De représentants de chaque réseau régional officiellement mandatés par leur CPR qui prennent part à des actions nationales.
- D'un représentant de la MITI, éventuellement d'autres représentants des instances Officielles.
- De responsables de groupes de travail définis par le CPN

Les membres exercent leur mandat pour une durée conseillée de 6 ans dont un tiers est renouvelé tous les 2 ans. Pour mener à bien les actions nationales, il est nécessaire de structurer le réseau en groupes de travail :

- De membres gérant les outils de communication pour le réseau. (Groupe Communication).
- De membres pour recenser, élaborer et organiser des formations (Groupe Formations).
- De membres désirant s'investir au sein du comité et cooptés par un quorum du CPN (les Groupes de Travail « GT », dont le comité d'organisation des rencontres).

Le CPN élit annuellement un bureau de représentants :

- Veille à la mise en œuvre des décisions prises par le CPN
- Veille à la préparation des réunions
- Assure les relations avec les tutelles
- Coordonne la diffusion des documents

Une fois le CPN formé, la liste des membres associés à leurs missions est diffusée à l'ensemble du réseau et mise à jour sur le site WEB.

La présence des membres du CPN est obligatoire à toutes les réunions du comité. Trois absences consécutives d'un membre remettent en question son mandat après délibération du CPN. Le mode distant via la visioconférence est développé pour favoriser la participation et les échanges.

Le CPN est soutenu par la MITI pour mener à terme ses actions et ses projets. Le CPN est chargé de déployer un budget annuel dévolu par la MITI et lui permettant d'organiser et de réaliser un certain nombre d'actions. Il nomme un correspondant « finances » dans le bureau qui permet au CPN de maîtriser et piloter les budgets alloués.

Il communique par différents moyens :

- La liste du comité (comite-des-electroniciens@services.cnrs.fr)
- La liste de diffusion nationale (reseau-des-electroniciens@services.cnrs.fr)
- La liste inter-régions (correspondants-regionaux-electroniciens@services.cnrs.fr)
 - Le site WEB permet de récupérer les flux RSS de chaque site régional et de centraliser les informations pour diffusion.

Exemple : <https://www.electroniciens.cnrs.fr/en-region/>

Le CPN propose, coordonne et élabore le bilan des actions du réseau (cf. « ACTIONS DU CPN » page 8)

Le CPN mène des actions permanentes (cf. « ACTIONS DU CPN » page 8 : Formation, Communication, Correspondants régionaux)

Il met en place des groupes de travail pour répondre à des besoins ou des projets spécifiques identifiés par le réseau. (cf. « ACTIONS DU CPN » page 8 : les groupes de travail)

LES GROUPES DE TRAVAIL :

Les animateurs sont issus du CPN ou dans le cas contraire, doivent être légitimés par le CPN pour remplir cette fonction. Une fois créé, ce groupe est reconduit annuellement, avec des objectifs précis, et une obligation de diffuser régulièrement de l'information sur la liste de diffusion...

Ils sont ouverts à tous les agents des établissements de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Ils rendent compte au CPN de l'avancée des projets.

LES COMITE DE PILOTAGE REGIONAUX - CPR

Un réseau régional peut être créé recouvrant une ou plusieurs régions administratives. Pour cela, il bénéficie du soutien de la délégation régionale et du CPN.

Comme pour le réseau national, le réseau régional s'organise sur la base du volontariat.

ROLE

Leur attribution principale est d'organiser un réseau régional afin de mieux répondre aux besoins locaux et d'organiser une communauté de pratique dans le domaine de l'électronique :

- Favoriser des échanges entre ses membres : Organisation de rencontres ou de journées thématiques.
- Favoriser le désenclavement des électroniciens isolés.
- Désigner son animateur
- Organiser la vie de son réseau
- Recenser, élaborer et organiser des formations en collaboration avec la formation permanente de la Délégation Régionale,

- Désigner son représentant au CPN, pour être en liaison avec le CPN et favoriser la diffusion réciproque de l'information.

Une fois le CPR formé, la liste des membres et leurs missions sont diffusées à l'ensemble du réseau régional et au CPN, ainsi que sur le site WEB s'il existe.

Toute création de projets ou collaboration entre le réseau régional et le CPN est à encourager.

CONSTITUTION

Le CPR est composé d'électroniciens de la ou des régions administratives, des représentants institutionnels peuvent également y siéger (membres de la DR ou représentant...).

LE GROUPE INTER RÉGIONS

Un groupe de travail est créé pour aider les réseaux régionaux et les agents isolés dans une région. Il est constitué de membres du réseau souhaitant développer des actions en régions ou inter-régionales.

Il ne peut se substituer à la mission du CPN dans son action de coordination nationale, mais doit l'aider à proposer des actions correspondant le mieux possible aux attentes des membres en régions.

ACTIONS DU CPN

LES ACTIONS DE FORMATION

Le réseau a un rôle à la fois fédérateur et de veille technologique pour le bénéfice des laboratoires et des électroniciens en matière de formation.

Un **plan de formation** annuel est proposé, via la MITI, au Service Formation et des Itinéraires Professionnels (SFIP) du CNRS pour réaliser des actions de formation nationales. Il est préparé par le Groupe Formation, circule en région et est amendé et validé en CPN.

Le choix des thèmes de ces actions de formation doit répondre à plusieurs nécessités :

- suivre, voir anticiper, l'évolution des techniques « métier »
- monter des stages qui ne peuvent pas être réalisés en région, en raison d'un nombre trop faible de demandeurs par délégation par exemple, mais qui mutualisées au national représentent un besoin conséquent.
- Proposer un catalogue, étoffé chaque année, de journées thématiques à disposition des groupes régionaux.
- Assurer une formation utile et adaptée au besoin.

Ce plan est donc composé chaque année de trois types d'actions nationales :

- les "Rencontres *Electronique*" (*jusqu'en 2015*), "Ecoles Technologiques" (*à partir de 2016*).
- Un ou plusieurs stages.
- Une ou plusieurs journées thématiques.
- Le tutorat.

LES ECOLES TECHNOLOGIQUES – (RENCONTRES ELECTRONIQUE)

Les "Ecoles Technologiques" (ou "Rencontres *Electronique*"), organisées chaque année depuis 1999, marquent un temps fort dans la vie du Réseau. C'est l'occasion pour les participants, issus du CNRS et des EPST, de mieux se connaître, d'échanger et de confronter leurs savoir-faire et leurs compétences, autour d'un ou plusieurs thèmes.

Dans chaque manifestation, durant une semaine, des thèmes techniques chers à la communauté sont abordés autour de séances plénières. Ces séances sont illustrées par les participants venant des laboratoires, mais aussi par des intervenants extérieurs issus de l'industrie, sous forme d'exposés, d'ateliers ou de posters. Une grande place est laissée aux débats et aux échanges, afin que chacun puisse participer activement, et trouver l'information dont il a besoin.

En complément des thèmes techniques, c'est aussi un moment privilégié pour aborder des sujets situés en périphérie du métier (recherche, administration, valorisation, communication ...). Ceci permet en particulier de rapprocher les électroniciens des instances administratives du CNRS avec lesquelles ils doivent collaborer.

Par ailleurs, cet événement est l'occasion de renforcer les actions du réseau, d'informer les nouveaux entrants sur sa structure et d'envisager de nouvelles actions.

Les *Rencontres Electronique* sont un moyen unique de pérenniser les savoir-faire du CNRS et de maintenir, dans un métier en constante évolution, des technologies et des méthodes de travail adaptées aux besoins des laboratoires.

Pour cette manifestation d'envergure, le CPN s'appuie sur un CPR volontaire, dont la région accueillera le séminaire, dans la limite des budgets. Un groupe de travail "Comité d'Organisation des rencontres" est créé, regroupant des membres du CPR ainsi que des membres du CPN pour le suivi et le support.

LES FORMATIONS

Les actions nationales de formation sont réalisées avec le soutien des services de formation des délégations régionales. Il est donc nécessaire de solliciter l'accord de la personne responsable de la formation dans chaque délégation régionale où le réseau national prévoit de monter une action. Les correspondants régionaux sont alors impliqués dans le montage du dossier de la formation.

Des actions régionales de formation sont aussi déployées à l'initiative des réseaux régionaux et des délégations régionales du CNRS concernées (voire d'autres partenaires).

Se reporter au site WEB pour le catalogue complet des séminaires/formations organisés.

LES JOURNEES THEMATIQUES

Les journées thématiques sont dédiées à des sujets très spécialisés (Microcontrôleurs, Traitement numérique du signal...). Elles sont organisées en régions pour toucher un grand nombre de participants locaux. Ces journées sont reconduites deux ou trois fois dans des régions différentes. Les intervenants sont en général membres du réseau et permettent une meilleure adéquation entre la demande et le contenu pédagogique des journées.

L'ensemble des actions de formation du réseau (Rencontres, Formations spécialisées, journées thématiques...) sont répertoriées sur les "plaquettes du réseau" éditées tous les deux ou trois ans. Se reporter au site WEB pour le catalogue complet des séminaires organisés.

TUTORAT

A ces actions principales, nous pouvons ajouter l'aide à la mise en place de tutorat entre deux laboratoires.

En exemple, citons plusieurs tutorats d'une journée ou plus sur des thématiques diverses : Création de site web, utilisation d'instruments de mesure, exploitation de kit électronique d'évaluation, utilisation d'une technique pour d'autres applications...

MUTUALISATION

Le réseau met en œuvre et soutient toute action qui favorise l'exploitation ou valorisation de moyens disponibles soit au niveau national, soit en région, pour les mettre à la disposition de la collectivité.

Cette mutualisation nécessite le maintien à jour d'une base de données qui recense les outils qui peuvent être mis à disposition du réseau en mutualisation.

Ces outils peuvent être des équipements mis à disposition par une unité et/ou cofinancés via la MITI, comme des plateformes spécialisées, des équipements de contrôle ou de mesure, des kits pour les formations par exemple. Ils sont gérés par une convention entre les propriétaires des équipements et le réseau, qui définit les modalités d'utilisation, les coûts d'exploitation le cas échéant et toute autre clause nécessaire.

La mutualisation de logiciels est aussi une action d'uniformisation et mise en commun des compétences des agents du réseau.

PROJETS

Le CPN met en œuvre, soutient et peut financer tout ou partie de projets qui répondent à des besoins recensés lors d'enquêtes nationales par exemple ou sollicités tant au sein du réseau qu'à travers des demandes inter-réseaux.

Les projets soutenus doivent répondre à quelques critères de sélection :

- Développements d'outils ou d'équipements
- Au profit de réseaux MITI, d'instituts ou d'unités au travers de collaborations avec des membres du ou des réseaux concernés.
- En réponse à un besoin qui n'est pas résolu par les outils proposés dans le commerce ou pour compenser une offre limitée ou captive.
- Déblocage de verrous technologiques.
- Réalisation mutualisable et/ou valorisable.
- Demandes issues des groupes régionaux
- Déplacement et accueil des formateurs des journées thématiques disponibles au catalogue du réseau dans le cadre de rencontres régionales par exemple

- Développement ou achat de kits pour des formations mises en place au plan de formation du réseau régional. Ils peuvent ensuite être mis à disposition dans le cadre des outils mutualisés dans le réseau.

Le réseau national participe aux appels à projets de la MITI lancés depuis quelques années. Quelques projets soutenus par le réseau ont bénéficié de ces appels à projets.

Des fiches projets ont été rédigées depuis plusieurs années (voir site WEB). Elles permettent de définir l'objectif du projet en question et de décrire son déroulement.

LA MISSION RESSOURCES ET COMPETENCES TECHNOLOGIQUES - MRCT (JUSQU'EN 2012)

La MRCT ne pouvait plus être associée, comme à sa création, à la seule Unité Propre de Service «UPS 2274», mais plutôt à l'ensemble du système dont les forces vives sont potentiellement au sein des réseaux technologiques (près de 8000 personnes de tout organisme public de recherche). La MRCT était ainsi constituée de trois composantes principales : les Réseaux de Compétences Technologiques regroupant des communautés d'intérêts fondées sur les technologies à travers les disciplines, un Comité Scientifique et de Direction (le CORTECH) et l'UPS 2274, unité de pilotage et de logistique. La MRCT était rattachée à la Mission pour l'Interdisciplinarité au sein de la Délégation Générale Déléguée à la Science.

Le Comité de Direction contribuait, fixait et validait les principales orientations de la MRCT. Dans un cadre multidisciplinaire avec notamment une représentation des Instituts du CNRS, il évaluait les résultats du système et veillait à ce que les actions engagées entrent dans le cadre des missions confiées, en cohérence avec les politiques scientifiques et la stratégie de l'établissement. Il expertisait ou donnait un avis sur les campagnes de projets, les plans de formation, les moyens à attribuer, la création ou l'extinction d'un réseau...

L'UPS 2274 exerçait deux grands volets d'activité. Le premier était un rôle opérationnel de pilotage à partir des propositions des réseaux dans le cadre des orientations générales fixées par le comité de direction. Le second concernait la responsabilité des opérations administratives et financières du système MRCT ainsi que des fonctions « support » indispensables à l'accompagnement des réseaux (administration, logistique, systèmes d'information). L'UPS 2274, renouvelée en 2010 pour 4 ans, disposait des seuls permanents du système (7 en fin 2010).

La force et la pertinence de la MRCT et de ses réseaux résidaient dans sa capacité à promouvoir des projets originaux concernant l'évolution, les blocages et les limites technologiques ainsi que l'anticipation, la préservation ou la mutualisation de ressources matérielles ou immatérielles. C'était également favoriser et concevoir de nouvelles formations, développer la communication ou le transfert au bénéfice des unités de recherche et des professionnels sans distinction de statuts, de disciplines ou d'établissements. C'était aussi une ouverture significative vers la société, les entreprises ou l'action internationale à vivre comme un acte d'efficacité et de stimulation où chaque partenaire doit y trouver son compte.

LA MISSION POUR LES INITIATIVES TRANSVERSES ET INTERDISCIPLINAIRES – MITI

Le CNRS est un acteur essentiel de l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. En son sein, la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI) conduit une réflexion coordonnée et transversale à l'organisme afin d'assurer la mise en œuvre d'une politique de soutien et de renforcement de l'interdisciplinarité.

Une des principales missions de la MITI est d'accompagner les équipes de recherche qui produisent de nouveaux concepts, de nouvelles méthodologies et des solutions innovantes qui n'auraient pu être obtenus sans coopération entre les différentes disciplines du CNRS.

A l'écoute des grandes questions de demain à travers les Défis, elle est attentive aux frémissements d'idées nouvelles, nécessitant l'apport de plusieurs disciplines. Cela peut aboutir à la mise en place d'appels d'offres sous forme de grands défis ou bien de projets plus souples qui se caractérisent par une importante prise de risque (Projets exploratoires premier soutien - PEPS).

Au niveau territorial, où les politiques de site conduisent à des regroupements d'établissements, l'interdisciplinarité est souvent utilisée comme source de structuration. Le CNRS en partenariat avec le site peut développer des actions spécifiques partagées.

La MITI est également force de propositions et d'actions auprès des différentes instances et structures en charge de la gestion des parcours professionnels des personnels chercheurs et techniques tels que : Comité national de la recherche scientifique, la Direction des ressources humaines du CNRS (et l'Observatoire des Métiers), les instituts du CNRS...

Dotée d'une équipe administrative, la direction de la MITI travaille avec le Comité de pilotage. Ce Comité réunit les différents acteurs du CNRS qui ont à conduire et/ou à gérer l'interdisciplinarité au sein de l'organisme. Les outils et dispositifs lui permettent de répondre aux besoins identifiés.

REMERCIEMENTS

Le comité de pilotage remercie tous ceux qui se sont investis dans le travail qui a mené à la rédaction de ce document : le groupe de travail, les réseaux régionaux, la MRCT, la MITI.

ANNEXES

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE REGIONAL DR08/DR15 EN 2019-2020

ÉLECTRONICIENS

Composition 2019

Dans le cadre du renouvellement du Comité de pilotage Régional, le formulaire est à votre disposition pour proposer votre candidature :

Hervé ARLAUD	DR08	UPR3346 Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique (Pprime)	Membre
Jacques BAILLARGEAT	DR08	UPR3346 Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique (Pprime)	Membre
William BENHARBONE	DR15	UMR5798 LABORATOIRE ONDES ET MATIERE D'AQUITAINE (LOMA)	G.T. Comm
Lionel BUISSON	DR15	UPR8641 CENTRE DE RECHERCHE PAUL PASCAL (C.R.P.P)	Membre
Philippe CAIS	DR15	UMR5804 Laboratoire d'astrophysique de Bordeaux (LAB)	Membre
Pierre CIRET	DR15	UMR5805 Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux (EPOC)	Membre
Nicolas DAUGEY	DR15	UMR5255 INSTITUT DES SCIENCES MOLECULAIRES (ISM)	Membre
Rodolphe DECOURT	DR15	UPR9048 INSTITUT DE CHIMIE DE LA MATIERE CONDENSEE DE BORDEAUX (ICMCB)	Animateur
Elise DOUAT	DR15	MOY1500 Délégation Aquitaine	Membre
Laurent GONTHIER	DR15	IUT de Bordeaux – Université de Bordeaux	Membre
Elodie GRAEBLING	DR15	MOY1500 Délégation Aquitaine	Membre
Christophe HALGAND	DR15	UMR5287 INSTITUT DE NEUROSCIENCES COGNITIVES ET INTEGRATIVES D'AQUITAINE (INICIA)	G.T. Comm
Martial LEYNEY	DR15	IUT de Bordeaux – Université de Bordeaux	Membre
Gilles N'KAOUA	DR15	UMR5218 LABORATOIRE D'INTEGRATION DU MATERIAU AU SYSTEME (IMS)	Membre
Olivier NEGRO	DR15	iut-angouleme.univ-poitiers.fr – IUT Angoulême	Membre
André PITEAU	DR08	UPR3346 Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique (Pprime)	Membre
Julien SANCHEZ	DR15	UMR5255 INSTITUT DES SCIENCES MOLECULAIRES (ISM)	Membre
Arnaud TIZON	DR15	UMR5298 Laboratoire Photonique, Numérique, Nanosciences (LP2N)	Animateur

Historique des COPiL : <http://www.electroniciens.aquitaine-limousin.cnrs.fr/le-comite-de-pilotage/>



MITI
Catherine CLERC

catherine.clerc@cnrs-dir.fr

CONTACTS ET COMITES DE PILOTAGE REGIONAUX EN 2019-2020

DÉLÉGATIONS	WEB	CONTACT CPR
(DR01) Paris A	http://www.electroniciens-dr4.u-psud.fr/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR02) Paris B	http://www.electroniciens-dr4.u-psud.fr/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR03) Ile-de-France Est	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr03/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR04) Ile-de-France Sud	http://www.electroniciens-dr4.u-psud.fr/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR05) Ile-de-France Ouest et Nord	http://www.electroniciens-dr4.u-psud.fr/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR06) Centre-Est	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr06/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR07) Rhône Auvergne	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr07/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR08-DR15) Centre- Poitou-Charentes	http://www.electroniciens.aquitaine-limousin.cnrs.fr/	comite-regional-rde-dr15@services.cnrs.fr Resp : Arnaud TIZON N'KAOUA
(DR10) Alsace	http://electroniciens.alsace.cnrs.fr/	Pilotage_re_alsace@u-strasbg.fr Resp : Jean-Pierre VOLA
(DR11) Alpes	http://resalpes.grenoble.cnrs.fr/	administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr Resp : Julien MINET
(DR12) Provence	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr12/	en attente d'information du CPR administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR13) Languedoc Roussillon	http://electroniciens-mp.cnrs.fr/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR14) Midi Pyrénées	http://electroniciens-mp.cnrs.fr/	comite-pilotage@laas.fr Resp : Christian GANIBAL
(DR15-DR08) Aquitaine Limousin	http://www.electroniciens.aquitaine-limousin.cnrs.fr/	comite-regional-rde-dr15@services.cnrs.fr Resp : Arnaud TIZON
(DR16) Paris Michel-Ange	http://www.electroniciens-dr4.u-psud.fr/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR17) Bretagne et Pays de la Loire	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr17/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR18) Nord, Pas-de-Calais et Picardie	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr18/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR19) Normandie	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr19/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr
(DR20) Côte d'Azur	https://www.electroniciens.cnrs.fr/category/en-region/dr20/	>>>>>> CPR à créer <<<<<<<< administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr

LISTES DE DIFFUSION

Réseau des électroniciens Régional de la DR15/DR08 : reseau-des-electroniciens-dr15@services.cnrs.fr

Comité de pilotage Régional de la DR15/DR08 : comite-regional-rde-dr15@services.cnrs.fr

Réseau des électroniciens du CNRS et des EPST : reseau-des-electroniciens@services.cnrs.fr

Systèmes embarqués : arm-electroniciens@services.cnrs.fr

Groupe Communication des électroniciens : Administrateurs_electroniciens@services.cnrs.fr

Comité de pilotage du réseau des électroniciens du CNRS : comite-des-electroniciens@services.cnrs.fr

CO-Rencontre-Electronique : comite-organisation-rencontre-rde@services.cnrs.fr

Correspondants régionaux : correspondants-regionaux-electroniciens@services.cnrs.fr

SERVEURS WEB EN 2019

WEB REGIONAL : <http://www.electroniciens.aquitaine-limousin.cnrs.fr/>

WEB NATIONAL : <https://www.electroniciens.cnrs.fr>

REDMINE: <https://redmine.electroniciens.cnrs.fr>

DOCUMENTHEQUE: <https://outils.electroniciens.cnrs.fr>

WIKI : <https://wiki.electroniciens.cnrs.fr>

SVN: <https://outils.electroniciens.cnrs.fr/electronique/>

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL DE CETTE CHARTE 2012

William BENHARBONE	w.benharbone@loma.u-bordeaux1.fr
Marion BONAFOUS	marion.bonafous@obspm.fr
Abderrahman BOUJRAD	boujrad@ganil.fr
Christophe BOURCIER	christophe.bourcier@univ-mlv.fr
Pascal CHRETIEN	chretien@lgep.supelec.fr
Cédric CLERC	cedric.clerc@u-bourgogne.fr
Lahcen FARHI	lahcen.farhi@ensiacet.fr
Christophe HOFFMANN	christophe.hoffmann@iphc.cnrs.fr
Dominique IMHOFF	dominique.imhoff@cnrs-dir.fr
Marc IMHOFF	marc.imhoff@ires.in2p3.fr
Thierry LEGOU	thierry.legou@lpl-aix.fr
Gérard LELIEVRE	gerard.lelievre@cnrs-dir.fr
Patrick NECTOUX	patrick.nectoux@femto-st.fr
Christian PERTEL	christian.pertel@cemes.fr
Sébastien SABOURIN	sebastien.sabourin@univ-poitiers.fr
Bernard SINARDET	bernard.sinardet@u-bourgogne.fr
Jean-Pierre VOLA	jean-pierre.vola@ipcms.u-strasbg.fr
Muriel WINNINGER	winner@lma.cnrs-mrs.fr

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA DR15/DR08 - MISE A JOUR 2019

Gilles N'KAOUA	gilles.nkaoua@u-bordeaux.fr
William BENHARBONE	william.benharbone@u-bordeaux.fr
Arnaud TIZON	arnaud.tizon@u-bordeaux.fr

